

Revue à mi-parcours Horizon 2020

Réponse attendue avant le 11 avril 2016

horizon2020@recherche.gouv.fr

GRANDS EQUILIBRES DU PROGRAMME

Grands équilibres du programme – pertinence et adéquation

Le programme cadre de recherche « Horizon 2020 » entré en vigueur le 1er janvier 2014 pour la période 2014-2020 constitue un changement de paradigme. Il regroupe pour la première fois les programmes de recherche et d'innovation européens (PCRDT, Euratom, actions pour l'innovation du programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité – CIP -, Institut européen d'innovation et de technologie - IET) dans un seul programme cadre, ce qui permet de soutenir les projets tout au long de la chaîne de l'innovation et vise à rationaliser les financements en faveur de la croissance.

HORIZON 2020 recentre les financements sur trois priorités qui correspondent pleinement aux attentes des acteurs français : « Excellence scientifique » ; « Primauté industrielle » ; « Défis sociétaux ».

Deux ans après le lancement du programme, quelle appréciation portez-vous sur les questions suivantes ?

- *L'équilibre budgétaire entre les 3 piliers est-il satisfaisant?*
- *L'équilibre entre programmes blancs et les topics est-il satisfaisant?*

Continuum entre recherche et innovation :

- *H2020 doit-il adresser l'ensemble de la chaîne RDI ou une spécialisation de l'intervention par secteur (i.e. ce qui doit être plutôt fait au niveau européen, et ce qui doit être fait au niveau national, régional) doit-elle être recherchée ?*
- *Pertinence des TRL visés ?*
- *L'approche par défis sociétaux est-elle pertinente ?*
- *Pertinence et valeur ajoutée de l'EIT ?*
- *Prise en compte des objectifs transversaux ?*
 - *participation des PME*
 - *coopération internationale*
 - *intégration des SHS*
 - *genre*
 - *recherche et innovation responsables*
- *Pertinence et défis de l'approche multi-acteurs (participation des acteurs de la société civile, ONG, collectivités locales etc) ?*
- *Qualité et défis du processus d'évaluation ? Pertinence du dispositif en deux étapes ?*

ATTEINTE DES OBJECTIFS

Contribution du programme à la mise en œuvre de l'EER

Le 17 juillet 2012, la Commission européenne a proposé des mesures à mettre en œuvre en vue de réaliser l'Espace Européen de la Recherche (E.E.R.), un marché unique de la recherche et de l'innovation. Ces mesures s'articulent autour de cinq grandes priorités d'action :

- améliorer l'efficacité des systèmes nationaux de recherche ;
- renforcer la coopération et la concurrence transnationales, notamment en créant et en exploitant efficacement des infrastructures de recherche majeures ;
- ouvrir davantage le marché du travail pour les chercheurs ;
- renforcer l'égalité hommes-femmes et l'intégration de la dimension de genre dans les organisations qui mènent et sélectionnent les projets de recherche ;
- optimiser la circulation et le transfert de l'information scientifique, notamment par des moyens numériques et un accès plus large et plus rapide aux publications et aux données scientifiques.

Selon vous, HORIZON 2020 contribue-t-il à la mise en œuvre de l'Espace Européen de la Recherche ? Selon quels axes en particulier ?

Impact du programme sur l'excellence scientifique

Rappel des objectifs du Pilier Excellence Scientifique : « Il est absolument nécessaire de renforcer, d'élargir et d'étendre l'excellence de la base scientifique de l'Union, et de veiller à se doter de recherches et de talents de niveau international pour assurer la compétitivité et le bien-être de l'Europe à long terme. La priorité "Excellence scientifique" devrait soutenir

- les activités du Conseil européen de la recherche (CER) en matière de recherche exploratoire (au service de l'excellence et du dynamisme de la Recherche européenne)
- les technologies émergentes et futures,
- les actions Marie Skłodowska-Curie (au service de l'attractivité des carrières de chercheurs en Europe, de la formation initiale et continue des chercheurs européens et du développement des mobilités intersectorielles ?)
- et les infrastructures de recherche européennes. (renforcées et accessibles)

Ces activités devraient viser à développer des compétences à long terme, en se concentrant sur la science, les systèmes et les chercheurs de la prochaine génération et en soutenant les talents émergents de toute l'Union et des pays associés.

Selon vous,

- *Les projets financés par ce pilier répondent-ils aux objectifs assignés à ce programme ?*
- *Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la préparation et /ou la mise en œuvre des projets de ce pilier ?*
- *Quel(s) projet(s) illustre(nt) le mieux la valeur ajoutée de ce pilier ?*

Impact du programme sur la primauté industrielle

Rappel des objectifs du Pilier Primauté Industrielle : « Afin de maintenir et d'accroître la primauté industrielle de l'Union, il est urgent de stimuler les investissements du secteur privé dans la recherche, le développement et l'innovation, de promouvoir la recherche et l'innovation centrées sur les entreprises et d'accélérer le développement de nouvelles technologies qui généreront création d'entreprises et croissance économique. La priorité "Primauté industrielle", devrait

- soutenir les investissements dans la recherche et l'innovation d'excellence concernant des technologies clés génériques (les Nanotechnologies, la Microélectronique, la Biotechnologie, la Photonique, les Matériaux avancés) les Systèmes de production/fabrication avancés et d'autres technologies industrielles,
- faciliter l'accès au financement à risque pour les entreprises et les projets innovants,
- et assurer dans toute l'Union un soutien à l'innovation dans les micro, petites et moyennes entreprises (PME).

Selon vous,

- *Les projets financés par ce pilier répondent ils aux objectifs assignés à ce programme ?*
- *Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la préparation et /ou la mise en œuvre des projets de ce pilier?*
- *Quel(s) projet(s) illustre(nt) le mieux la valeur ajoutée de ce pilier ?*

Impact du programme sur les défis sociétaux

Rappel des objectifs du Pilier **Défis sociétaux** : La priorité "Défis de société", devraient accroître l'efficacité de la recherche et de l'innovation face aux défis de société essentiels, par le soutien d'activités de recherche et d'innovation d'excellence. Ces activités devraient être menées selon une approche centrée sur les défis à relever, en mobilisant des ressources et des connaissances couvrant plusieurs domaines, technologies et disciplines scientifiques. La recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines joue un rôle important pour relever l'ensemble de ces défis. Les activités devraient couvrir tout l'éventail de la recherche et de l'innovation, y compris les activités liées à l'innovation telles que la mise sur pied de pilotes, la démonstration, les bancs d'essai, le soutien des procédures de passation de marchés publics, la recherche prénormative et la définition de normes, ainsi que l'accès au marché des innovations. **Les activités devraient soutenir directement les compétences de politique sectorielle correspondantes à l'échelon de l'Union, le cas échéant. Les activités visant à relever tous ces défis devraient contribuer à la réalisation de l'objectif général de développement durable.**

Selon vous,

- *les projets financés par ce pilier répondent ils aux objectifs assignés à ce programme ?*
- *Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la préparation et /ou la mise en œuvre des projets de ce pilier?*
- *Quel(s) projet(s) illustre(nt) le mieux la valeur ajoutée de ce pilier ?*

MISE EN OEUVRE

Programmes de travail

Quelle appréciation portez-vous sur les questions suivantes ?

- *Pertinence des programmes de travail sur 2 ans (y compris pour les instruments IA) ?*
- *Avec Horizon 2020, la CE a choisi d'ouvrir les sujets ce qui s'est peut-être traduit par une augmentation de la sursouscription.*
 - *Partagez-vous ce constat ?*
 - *L'ouverture des sujets doit-elle être encore accentuée ou réduite ?*
 - *Adéquation entre les budgets disponibles, le nombre de sujet et l'ouverture des sujets - sursouscription ?*
- *Couverture de l'ensemble du contenu du programme spécifique vs mise en concurrence des topics pour gérer les ressources limitées ?*

Instruments

Quelle appréciation portez-vous sur les questions suivantes ?

- *Equilibre entre grands et petits projets ?*
- *Equilibre entre les différents instruments IA et RIA, CSA, COFUND ?*
- *Répartition entre instruments de collaboration traditionnels et la programmation conjointe (JPI ? article 185? article 187?) ?*
- *Pertinence et efficacité des appels conjoints entre plusieurs thématiques et PPP ?*
- *Choix et résultats des programmes?*
- *Articulation entre subventions et instruments financiers*

Mise en œuvre et simplification

- *Lisibilité/complexité du programme, notamment avec les appels conjoints/focus areas : la complexité du programme est-elle justifiée ?*
- *Portail du participant : les informations et outils pour la soumission des propositions sont-ils facilement accessibles ?*
- *Portail du participant : la phase de préparation de la convention de subvention est-elle facilitée ? La dématérialisation facilite-t-elle les procédures ?*
- *Portail du participant : la phase de mise en œuvre et de reporting de la convention de subvention est-elle facilitée ? La dématérialisation facilite-t-elle les procédures ?*
- *Règles financières : Simplification ? La qualité des guidelines est-elle suffisante ? Les règles d'éligibilité des coûts correspondent-elles à vos besoins (coûts de personnels, équipement, plateformes, essais cliniques, infrastructures, coûts indirects, etc.) ?*

- *Règles de propriété intellectuelle : Simplification ? La qualité des guidelines est-elle suffisante ? Les règles de P.I. constituent-elle un frein à la participation?*
- *Accès ouvert aux publications et aux données : Simplification ? La qualité des guidelines est-elle suffisante ? Les règles liées à l'accès ouvert constituent-elle un frein à la participation?*
- *Les règles d'éthique dans les projets sont-elles suffisamment claires ? La qualité des guidelines est-elle suffisante ?*
- *Taux de soutien : quel avis portez-vous sur les taux de soutien des projets H2020 ?*

PRINCIPAUX FREINS ET OPPORTUNITES D'H2020

- *En quoi ce programme est-il important pour vous ou votre structure ?*
- *Complémentarité avec les actions menées au niveau national ?*
- *L'apport du programme à vos ressources externes est-il significatif ?*
- *H2020 permet-il de recruter un nombre importants de chercheurs ?*
- *H2020 renforce-t-il l'attractivité des employeurs et favorise-t-il les recrutements de talents internationaux ou la rétention de talents nationaux?*
- *Les coûts associés au montage et dépôt d'une proposition sont-ils amortis par les bénéfices apportés par les projets financés ?*
- *H2020 permet-il d'augmenter l'impact des publications des équipes ?*
- *H2020 permet-il de développer de manière significative les réseaux académiques et industriels des équipes ?*

Envoyez votre position avant le 11 avril à l'adresse horizon2020@recherche.gouv.fr en précisant les éléments suivants:

- Nom, Prénom, email de contact

Réponse à titre individuel (préciser votre fonction)

Réponse au titre de votre entité (préciser le nom et la nature de votre institution/établissement/société/organisation)

Pour toute question, contact : Ella BOUQUET - ella.bouquet@recherche.gouv.fr